



Dijon le 17 juin 2016

A Madame la Directrice Académique
DSDEN de Côte d'Or
Site Clémenceau
2G rue Général Delaborde
21000 Dijon

Objet : demande d'audience intersyndicale scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Madame la Directrice académique,

La semaine dernière sont arrivés dans les écoles maternelles du département deux courriers au sujet du développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Après avoir rappelé les enjeux de cette scolarisation et le cadre dans laquelle elle s'inscrit, deux possibilités s'offrent aux équipes enseignantes : soit vous leur demandez d'informer les familles de la possibilité de scolariser les enfants de 2 ans révolus, soit vous les informez que leur école a été retenue pour accueillir dès la rentrée des tous petits.

Bien que le premier courrier soit plutôt informatif (cf. écoles non-concernées), nous ne pensons pas que ce soit du ressort des directrices et directeurs d'école de faire un travail d'information auprès des familles sur la scolarisation précoce. Déjà parce que cela ne relève pas de leurs compétences, mais aussi parce qu'ils n'en ont pas le temps.

Concernant le second courrier, celui qui s'adresse aux écoles concernées, nous contestons la méthode. Pourquoi ces courriers arrivent-ils maintenant ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de discussions avec les représentants des personnels lors des différents CTSD carte scolaire ? Quels ont été les critères de choix retenus pour les écoles ? Avez-vous pensé aux conséquences sur les organisations pédagogiques de la rentrée à moins de trois semaines des vacances d'été ?

Le courrier informatif adressé aux écoles dites non-concernées précise « *En fonction de la situation de votre école [...] dans la limite de la capacité d'accueil* », or il n'y est pas fait

référence dans le courrier adressé aux écoles dites concernés. Doit-on en déduire que des moyens provisoires seront accordés si la moyenne de 30 élèves par classe est dépassée par l'inscription de tous petits ?

Vous l'aurez compris, Madame la Directrice académique, ces courriers posent des questions qui attendent des réponses. C'est pourquoi nous vous demandons d'être reçus en audience dès que vous le pourrez, la fin d'année est proche.

Veillez recevoir, Madame la Directrice académique, nos respectueuses salutations.

Franck DELETRAZ

Pour les représentants des personnels du SGEN-CFDT et du SE-UNSA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Deletraz', with a horizontal line underneath.